

ÉDITORIAL

Fleixoises, Fleixois,



Nous voici dans le dernier mois de l'année 2018 et nous approchons des fêtes de fin d'année.

Nous finissons cette année par la réalisation du parking de la salle des fêtes.

J'entends le ressentiment de certains sur la diminution des places de stationnement. Certes, je le comprends, mais n'est-il pas plus agréable de marcher sur le nouveau parking plutôt que dans la boue lorsqu'il pleut comme lors du marché de Noël ? N'est-il pas plus sain pour le plancher de la salle des fêtes en évitant de traîner boue et cailloux.

L'aménagement du parking n'est pas terminé, il faut encore mettre de la pelouse, des fleurs, des arbres pour lui donner un air un peu plus convivial.

Nous étudions également l'aménagement du terrain derrière le restaurant « Les Oiseaux » pour augmenter le nombre de places de stationnement.

La maison des associations a été inaugurée le 28 septembre dernier en présence de nombreux fleixois. Tout le monde a pu apprécier le travail effectué pour rendre ce lieu convivial.

« Les Nouvelles » est le journal municipal

Vous y trouverez les informations concernant les réunions et manifestations, les appels à inscriptions ou à participations, les délibérations du Conseil Municipal...

Veuillez les lire attentivement et en prendre bonne note !

Pensez à consulter le site internet de la commune : www.leflex.fr

Cette maison a été baptisée du nom de « René TRENY » qui fut à l'origine de plusieurs associations du village. Aujourd'hui, la maison est occupée par le Tricot Café pour ses activités et par le Club d'Échecs. Les associations y tiennent leurs réunions.

Vous avez pu lire dans les numéros précédents des Nouvelles que nous avons signé une convention avec l'EPF Nouvelle Aquitaine (Établissement Public Foncier) pour réaliser l'acquisition des terrains à l'arrière de la pharmacie. Les démarches ont débuté ce mois-ci. Nous pourrons, par la suite, envisager d'aménager ces terrains en lotissement.

Nous avons bon espoir de débiter les travaux de la nouvelle station d'épuration ainsi que la réalisation de l'extension du Maine début 2019.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une bonne soirée du 31 Décembre.

Le Maire, Lionel FILET

**Le Maire et le Conseil
Municipal vous convient
à la traditionnelle**



**CÉRÉMONIE DES VŒUX
DIMANCHE 20 JANVIER 2019
à 16h00 à la Salle des Fêtes**

Soirée Quiz 2019

Vendredi 12 Avril 2019

à 19h00

Salle des Fêtes



CONSEIL MUNICIPAL

Les 2 Octobre et 16 Novembre 2018, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Lionel FILET. Voici le résumé des décisions prises. Les comptes-rendus dans leur intégralité sont consultables sur le site internet de la commune www.lefleix.fr rubrique Vie Municipale, Comptes rendus du Conseil Municipal.



Travaux en régie :

Durant l'année 2018, les employés municipaux ont réalisé certains travaux (rénovation de la Maison des associations et de la classe maternelle, création d'une entrée au cimetière communal n°3).

Les charges de personnel ainsi que les dépenses réalisées pour l'achat de matériaux rentrent dans la définition des travaux en régie (travaux devant être réalisés par des agents communaux et non par une entreprise, et avoir un caractère durable). Le conseil municipal est autorisé à reverser, en section investissement, les travaux réalisés en régie sur l'exercice en cours, en prévoyant l'inscription des crédits budgétaires nécessaires.

Le montant des dépenses de fonctionnement de 9 543.91 € correspond à la reprise :

des dépenses constatées en comptabilité pour :

- rénovation Maison des associations : 2150.39 €
- rénovation classe maternelle : 2590.35 €,
- création entrée cimetière n°3 : 928.27 €

Soit un total de fournitures de : 5 669.01 €.

des heures de main d'œuvre (176 h) pour :

- rénovation Maison des associations : 1 329.26 €,
- rénovation classe maternelle : 441.42 €,
- création entrée cimetière : 2 104.22 €

Soit un total de main d'œuvre de : 3 874.90 €.



Vote de crédits Modificatifs :

Les crédits ouverts aux articles du budget de l'exercice 2018 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements compte tenu des dépenses à réaliser avant la fin d'année 2018 soit :

- travaux parking salle des fêtes : 86 548.08 €,
- acquisition d'un défibrillateur : 3 264.00 €,
- changement luminaires d'éclairage public 6963.98€

Pour l'équilibre budgétaire, certains postes comptables sont augmentés :

Salle des fêtes + 25 974.80 €, Voirie + 2 350 €,

Matériel + 3 264 € et un autre diminué tel que les dépenses imprévues - 5 279.21 €.

Des recettes nouvelles sont intégrées :

- subvention CNP pour achat du défibrillateur : 800€
- fonds de concours CAB pour réhabilitation de la Maison des associations : 2 665 €,
- fonds de concours CAB pour l'aménagement du parking de la salle des fêtes : 10 194 €,
- attribution du DETR 2018, 10 194.50 €.

De plus il est nécessaire de réaliser un emprunt de 52 000 €.



Assainissement collectif :



RPOS 2017 :

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le RPOS Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2017 de la commune. (RPOS consultable sur le site services.eaufrance.fr)

Ce rapport a été élaboré en collaboration avec l'ATD 24 service de la SATESE, conformément à la convention (délibération du 01/03/2018) d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage. Les données saisies sont transmises à l'Observatoire National des Services d'Eau et Assainissement SISPEA.

Réhabilitation station d'épuration :

Le dossier de réhabilitation de la station d'épuration est toujours en attente d'attribution de subvention de l'agence de l'Eau Adour Garonne.

Extension du réseau :

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 21 Août 2018 concernant la décision de réaliser l'extension de l'assainissement collectif au lieu-dit Le Maine (route de Sorges-Violles).

Le montant indiqué dans l'étude de projet est : 260 000 € HT – 312 000 € TTC.

Concernant cette extension du réseau dans ledit secteur du Maine, un avis d'appel à concurrence par procédure adaptée a été lancé le 6 novembre 2018. Les critères de jugement des offres sont :

- valeur technique des prestations (sur 50 points),
- prix des prestations (sur 40 points),
- délais (sur 10 points).

La date prévisionnelle de commencement des travaux est fixée au 1er trimestre 2019.

Participation citoyenne (voisins vigilants)

Monsieur le Lieutenant de Gendarmerie de Bergerac est venu présenter au conseil municipal la 'Participation Citoyenne' : mesure permettant de prendre contact avec la population, de repérer et de signaler des faits qui pourraient porter atteinte aux biens des citoyens. L'objectif étant de repousser la délinquance et non de faire de la délation.

Des référents en relation directe avec la gendarmerie seront désignés.

Une réunion publique pourrait être programmée en 2019.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour s'engager dans cette démarche.



Journées Citoyennes :

Le conseil municipal, suite à la proposition de Mme RECLUS Josiane, Adjointe au Maire, a validé deux journées citoyennes : les 7 et 28 octobre 2018.

Il s'agit d'associer des bénévoles à un chantier communal, afin de réaliser diverses opérations ou missions qui incombent normalement à un service publique : nettoyage, plantations etc.

Les bénévoles sont placés pendant ces journées sous la responsabilité de la commune qui est Maître d'Ouvrage.

Les Journées retenues sont les dimanche 7 et 28 octobre 2018, pour le nettoyage des berges de la Dordogne, de l'embarcadère route du Mignon et du Pont du Mignon.

Afin de pouvoir mener à bien ces journées, le conseil a validé les dates choisies, le lieu des interventions, le nombre de bénévoles estimé à 40 personnes, et a indiqué auprès de l'assurance communale les informations nécessaires à l'organisation de ces journées citoyennes.

Dans le cas où un ou plusieurs bénévoles interviendraient en dehors des journées citoyennes pour finaliser cette opération, une convention précisant l'activité, la durée, la couverture assurantielle de la collectivité et du bénévole serait requise.

De plus, il est nécessaire après débroussaillage de procéder au brûlage des déchets végétaux. A cet effet, une déclaration a été faite à la Préfecture auprès de la SDIS.

CAB :

Changement de nom :

Le conseil municipal a émis un avis défavorable au changement de nom sollicité par Mr DELMARES, Président de la CAB, aux motifs ci-dessous exposés :

- la CAB est aujourd'hui parfaitement identifiée par les habitants de la communauté,
- l'argument de la visibilité de l'extérieur et de l'identification ne semble pas pertinent,
- le coût induit par ce changement ne nous semble pas opportun dans ces périodes difficiles.

Fonds de concours CAB :

Les demandes d'aide financière faites à la CAB pour la réhabilitation du parking de la Salle des Fêtes et l'aménagement d'une Maison des Associations ont été prises en compte, dans le cadre de leur fonds de concours.

Le conseil communautaire de la CAB en date 24/09/2018 a validé les fonds de concours suivants :

- parking de la Salle des Fêtes : 10 194 €,
- Maison des Associations : 2 665 €.

Le conseil municipal à l'unanimité valide les montants attribués et indique qu'une décision modificative sera faite pour intégrer ces subventions au budget 2018.



Divers :

Vente terrain :

En attendant la modification du PLUi qui permettra de créer une zone de lotissement dans le secteur de La Vaure, une parcelle de 1000m² peut être vendue. Cette parcelle est composée de deux terrains :

- 1/ section A1109 de 519m² (secteur Uba du PLUi)
- 2/ section A1107 de 481m² (secteur N du PLUi)

Le prix de cette vente est de 15 000 €.

Un acheteur s'étant présenté, un compromis de vente et l'acte définitif seront passés chez Maître LAVAL Axelle-Marie à La Force.

Création d'une commune nouvelle :

L'arrêté préfectoral prononçant la création de la commune nouvelle, issue de la fusion des communes de Sigoulès et de Flaugeac, actera également l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) auquel sera rattachée la commune nouvelle.

Cette adhésion entrera en vigueur à la même date que la création de la commune nouvelle, soit le 1^{er} janvier 2019.

**PLUi Plan Local d'Urbanisme
HD Habitat Déplacements**

Un projet commun pour le territoire

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) et les communes du territoire ont décidé d'élaborer un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** tenant lieu de **programme local de l'Habitat**, et de **Plan de Déplacements Urbains**, document que l'on appelle **PLUi-HD**.

Ce PLUi-HD sera le document d'urbanisme unique à l'échelle de l'agglomération et remplacera le document actuel en vigueur dans les 38 communes membres de la CAB.

Il a pour vocation de structurer le territoire pour les années à venir en définissant les règles d'urbanisme qui s'appliqueront aux nouvelles constructions, que ce soit pour les projets d'habitat, les projets économiques, touristiques, ou encore les projets d'équipements. Il a pour objectif de permettre le développement de notre agglomération tout en préservant le cadre de vie de ses habitants dans le respect du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

En janvier 2019, la CAB intègrera dans le périmètre du PLUi, la commune de Flaugeac au travers de la création de la commune nouvelle « Sigoulès et Flaugeac ». Les études se poursuivront pour pouvoir présenter le futur PLUi-HD à l'enquête publique en septembre 2019 et l'approuver en décembre de la même année.

Pour que vous puissiez vous informer sur les grands enjeux retenus et que nous soyons à votre écoute concernant l'avenir de votre territoire, nous vous présenterons le projet de document du PLUi lors de **réunions de concertation** qui auront lieu en **février 2019**. Vous pourrez trouver les dates de ces réunions auprès de votre mairie ou du service planification de la CAB à partir de janvier 2019.

Contact CAB : plui@la-cab.fr / 05.53.23.43.95



Comité des fêtes

Le dimanche 2 décembre, le Comité des Fêtes organisait le marché de Noël à la salle des fêtes.

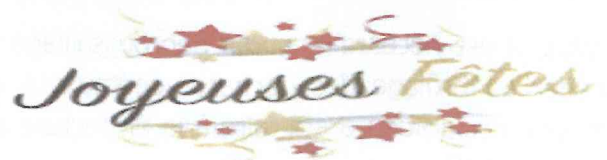
Une quarantaine d'exposants ont répondu à notre invitation et ont exposé diverses créations, bijoux, décorations, livres...

Le public a répondu présent malgré un temps maussade, voire très maussade.



Le comité est déjà en train de préparer la dernière activité de l'année : **le réveillon du Nouvel An**.

**Le comité souhaite à tout le monde de
Bonnes Fêtes de fin d'année !**





Comité de Jumelage

Le vendredi 12 octobre nous avons accueilli pour un grand week-end, une vingtaine de Langoatais autour d'un apéritif dinatoire.



Nous avons visité la Batellerie de Port Ste Foy et la Briqueterie du Fleix. Dimanche matin, nous leur avons fait découvrir le Vieux Bergerac. Le week-end s'est terminé par un repas et une soirée jeu.



Le 17 novembre les membres de l'association de Jumelage se sont réunis pour échanger sur le séjour de nos hôtes, et le 25 novembre nous avons organisé un thé dansant qui a réuni 150 danseurs.



Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale de l'Association se déroulera le samedi 19 janvier 2019 à 19 heures salle René Chauvin où l'on dégustera la galette des Rois.



Inscription sur les listes électorales

La loi N°2016-1048 du 1^{er} Août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un Répertoire Électoral Unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières sont dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralise et en améliore la fiabilité.

A compter du 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique (REU), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019 – fin mars pour les élections européennes du 26 mai 2019).

Que les personnes fassent une demande d'inscription avant ou après le 31 décembre 2018, elles seront inscrites sur les listes électorales pour tous les scrutins à compter du 11 mars 2019 (date à partir de laquelle les listes électorales seront extraites du REU).

Entretien des fossés

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'entretien des fossés et cours d'eau, la commune a de nouveau fait confiance à l'entreprise Van Der Horst de St Antoine de Breuilh. Au fil des ans, avec un budget dédié, nous apportons à nos concitoyens le service nécessaire au bon fonctionnement de l'écoulement de l'eau. Il convient de rappeler que chaque propriétaire riverain d'un fossé ou cours d'eau non domaniaux est propriétaire par moitié de ce dernier, et que l'entretien lui incombe. Néanmoins, lorsque la commune met en place un programme d'entretien (comme sur le Fleix), ce dernier sauf contordre, autorise la commune à se substituer à son devoir. Vous êtes donc invités à faciliter le passage des engins qui s'effectue entre septembre et octobre de chaque année.





Club du Bon Accueil

A la suite de l'assemblée générale qui a eu lieu en septembre, le club a une nouvelle Présidente Mme LEY Claudine, tandis que Mme HINDERS-CHIETT Josiane est la Trésorière de l'association.

Mr et Mme SICARD et Mme RIGANEL ont reçu des remerciements pour tous les services rendus au club.

Il y a eu les quines en octobre et novembre.



En 2019, tous les derniers vendredis du mois de janvier à mai à 14h, aura lieu une quine, à la Salle René Chauvin et notre grosse quine au Foyer Rural le 27 février.

De nombreuses autres manifestations auront lieu en 2019 (sorties, voyage, repas).

Après le concours de belote le 30 novembre, il y a eu une auberge à l'espagnole ouverte à tous les retraité(e)s Fleixois(e)s.

Le repas de Noël aura lieu le 21 décembre à la Salle René Chauvin.

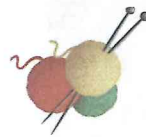
Heureusement, il ya des nouveaux adhérents et le club est en vie !

**Pour plus d'informations, veuillez contacter
la secrétaire Mme BOND Ann
au 05 53 73 98 72**



Tricot Café Flexois

Les 21 et 22 septembre 2018, l'association Tricot Café a participé à la « **Fête de la Vigne en Ville** » à Bergerac en réalisant du tricot urbain : des créations en tricot pour habiller du mobilier urbain (bancs, statues de Cyrano de Bergerac, plots, pots de fleurs, troncs d'arbres...).



Le tricot urbain n'est pas très connu dans notre région, mais il est très apprécié et pratiqué dans certaines villes.

Cela a été une expérience très enrichissante, nous avons eu de bons retours. Nos réalisations ont beaucoup plu, à tel point que certaines ont disparu!

Nous tenons à remercier la ville de Bergerac car nous avons eu des dons de matière première suite à cette fête.

Fête de la Vigne en Ville à Bergerac (21 et 22 septembre 2018)

Voici quelques photos de nos réalisations :





Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018

Le 4 Novembre 2018, au Fleix les membres de l'association La Boule Fleixoise se sont réunis dans la salle René Chauvin en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire (avec pouvoir). Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Eddy STEINER, Président de l'association.

Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Micheline STEINER, secrétaire de l'association, de Mme Céline OUVRARD trésorière, Mme Maria REQUIER trésorière adjointe, de Mr Jean-louis NOLOT vice-président et de Clovis BIGRE animateur.

Les 18 licenciés à jour de leur cotisation peuvent voter mais 22 étaient présents et 2 pouvoirs. Présentes : Mme Nadine GOURDON (Mairie de Le Fleix), Mme Rose PERAUD (Présidente de l'A.C.P.S.V.) excusée, et Mr Didier MARCON (Président de l'A.L.A.C) excusé. L'Assemblée a donc débuté à 11h.



L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Mot du Président
- Rapport sportif et financier
- Questions diverses
- Election du bureau et candidatures

Le Président a précisé que le bilan financier a été donné à chacun des licenciés.

Il a été fait lecture du rapport sportif et du rapport financier. L'Assemblée adopte la délibération à l'unanimité.

Le bureau est démissionnaire, se représente sauf Mme PAVON et Mr DELMOTTE. Nouvelle candidature de Mme Christine DUFOUR.

Questions diverses : Le concours de Pétanque au profit du TELETHON, se déroulera le Samedi 8 Décembre 2018.



Une quine est prévue pour Dimanche 27 Janvier 2019. Reprise des entraînements, tous les lundis après-midi à partir du 12/11/2018. Tous les Mercredis, des jeux de société seront prévus Salle René Chauvin, au bon vouloir de chacun.

Quelques concours à la mêlée seront proposés les dimanches, l'information sera donnée les vendredis.



Election de bureau adoptée à l'unanimité :

Président : Eddy STEINER

Vice Président : Jean-Louis NOLOT

Trésorière : Céline OUVRARD

Trésorière Adjointe : Maria REQUIER

Secrétaire : Micheline CUNATI-STEINER

Membres Animateurs : Clovis BIGRE et Christine DUFOUR.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.



Rappel des horaires d'ouverture MAIRIE et AGENCE POSTALE :

du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h





Anciens combattants

En ce samedi 6 Octobre 2018, notre devoir de mémoire prend toute sa signification.

Une cérémonie pour la disparition en Algérie du Caporal Michel POMMADE, du 1er Groupe de Compagnie Nomades Algériennes, mort pour la France le 31 Octobre 1956 aux Abdelys en Oranie, né le 2 Février 1934 à SAINT GOERGES-BLANCANEIX ; ainsi que pour 19 autres appelés qui ont disparu ... massacrés ... les corps n'ont jamais été retrouvés.

Une plaque souvenir a été fixée sur la tombe de la famille située à MONFAUCON à l'initiative de Monsieur Pierre BORDERIE et de Monsieur DELAIR Arnaud Maire de MONFAUCON en présence de :

- La Famille du Caporal Michel POMMADE
- Monsieur le Maire de MONFAUCON et de la Première Adjointe
- Général H.J. FOURNIER, Président de SOLDIS Algérie
- Nathalie TRAPY Conseillère Régionale
- Des membres du souvenir Français
- Monsieur Hubert CHAZEAU Président Départemental des ACPG-CATM de la Dordogne
- Des représentants des Sections d' Anciens Combattants et de leurs 22 porte-drapeaux ACPG-CATM, Médaillés, Militaires, SOLDIS, UPMRAC
- UPMRAC Monsieur ROULET, Vice-président Départemental
- CATM Monsieur Georges BERNARD et Monsieur Marcel DELPLACE MELIS, Présidents de la Section LE FLEIX.



VISITE ET REPAS AU CHÂTEAU DE HAUTEFORT LE 24 OCTOBRE 2018

Il est 8h une belle journée démarre avec la car Gérardin dans lequel nous nous installons confortablement. Nous sommes 46 à profiter de cette sortie. Dehors la température est basse 5°C mais à l'intérieur tout va bien.

Il est 9h30 lorsque nous arrivons à destination. La vue extérieure des jardins est magnifique et nous laisse tous émerveillés. A l'intérieur un guide commente la visite, en nous faisant voyager à travers les différentes époques. Nous contemplons, en passant de pièce en pièce, les meubles, tableaux et tapisseries qui ont été sauvés de nombreux incidents, pillages, tempête, incendie, etc. Absorbés par l'histoire nous n'avons pas vu le temps passer et c'est déjà la fin de la visite.

Nous rejoignons le restaurant « Le Cochon Gourmand ». Très bon accueil, repas plus que correct. De plus, une ambiance agréable grâce à un musicien-chanteur qui avait beaucoup de talent et savait faire participer les personnes présentes.

Nous avons ressenti que chacun avait apprécié cette belle journée ensoleillée. Il est 18h, retour au FLEIX. Merci à tous les participants.





Cineacte

L'atelier théâtre pour enfants du Fleix, de l'Association Cineacte a repris (pour sa 10^{ème} année !!)

Au programme : relaxation, voix, diction, respiration, exercices ludiques sur la confiance, le partage, la solidarité et la cohésion.

Mais aussi expression du corps dans l'espace, concentration, écoute, mémoire sensorielle, improvisation...

Et plein d'autres choses encore qui invitent à la liberté verbale et corporelle ! Rejoignez-nous donc dans notre folle aventure humaine !!

Informations : 06.85.88.03.64
cineacte@wanadoo.fr
Facebook : Cineacte



ALAC (Association Laïque des Activités Citoyennes)



L'ALAC vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous attend encore plus nombreux en 2019 dans de nouvelles activités et animations en préparation, proposées par nos sections : Exposition d'arts, Salon des écrivains Fleixois, Spectacle de Théâtre, Soirée jeux, Bal costumé.

La boule Fleixoise, Tay, la Tour infernale et le Club du Bon Accueil vous attendent toute l'année pour leurs activités hebdomadaires.



Sport pour tous



Améliorer sa qualité de vie

Les Ateliers Form'bien-être

Redécouvrir son corps, favoriser la détente & développer son énergie

7 séances

- Maîtriser sa respiration
- Optimiser sa posture
- Développer sa souplesse
- Mieux gérer son stress
- Améliorer sa qualité de sommeil

LE FLEIX

A partir du Mercredi 6 Mars 2019
De 10h00 à 11h30
Foyer municipal

Renseignements : G. COUPAU
06.74.06.83.81



FÉLICITATIONS !!!

Monsieur et Madame
THÉBAULT
60 ans de mariage





SPA de Bergerac
Un acte responsable :
vivre avec un animal de compagnie

- L'animal est un être sensible qu'il faut respecter.
- S'il est errant, il est sous la responsabilité du Maire qui, après sa capture, le place en fourrière (8 jours ouverts pour retrouver son propriétaire), puis ensuite, il est proposé à l'adaptation par la SPA.
- L'identifier permet de le retrouver et est obligatoire en France.

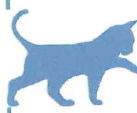
- La vaccination, comme pour nous, le protège.
- La stérilisation évite la prolifération.

Le chat vivant dans un lieu public identifié, stérilisé, est un chat libre **d'où la nécessité de faire stériliser les animaux errants.**



- Les chats libres occupent le terrain et c'est ainsi que la population féline se limite.

Merci de votre collaboration.

 La SPA de Bergerac a fait face à une telle arrivée de chatons que nous devons prendre des mesures de stérilisation avec des associations qui peuvent nous aider.

Mme SAINJON Nicole, Présidente de la SPA de Bergerac (05.53.27.27.50)



Echos de Foot

Le club du Pays de l'Eyraud a repris son allure de croisière... On peut dire même que la saison est bien lancée !!!!

Nous pouvons constater une hausse des effectifs !!

L'école de foot compte dans ses rangs 56 joueurs catégorie U6 à U 11 géré par le club, et 9 : U12 / U13, 8 : U14 /U15, 7 : U16/U17, 1 : U18 / U19 qui évoluent avec l'entente de Prigonrieux.

- Quelques féminines font aussi partie de l'effectif : 1 : U17, 1 : U12, 2 U8.

- Les seniors sont au nombre de 69.

La section Futsal 17.

A ce nombre viennent s'ajouter 17 dirigeant(e)s, 2 éducateurs fédéraux, 1 animateur senior, 2 arbitres.

Total : 191 licenciés pour la saison 2018 / 2019.

Au niveau sportif nous avons engagé 4 équipes de U6/U7, 4 équipes de U8/U9, 1 équipe U10/U11, 3 équipes seniors et une équipe de foot loisir à 8, qui mérite de s'étoffer.

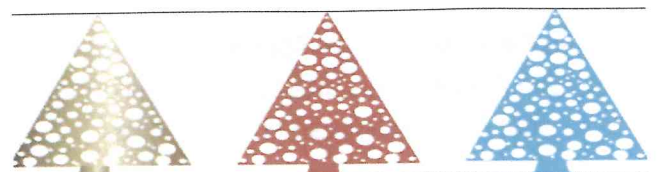
Les résultats de ce début de saison sont satisfaisants.

Rappel des manifestations pour l'année 2019 :

- 09 Février REPAS à Saint Pierre d'Eyraud
- 13 Avril QUINE à Saint Pierre d'Eyraud
- 18 Mai ENTRECOTE à Le Fleix
- 9 Juin VIDE GRENIER Stade de St Pierre d'Eyraud
- 15 Juin TOURNOI VETERANS Le Fleix

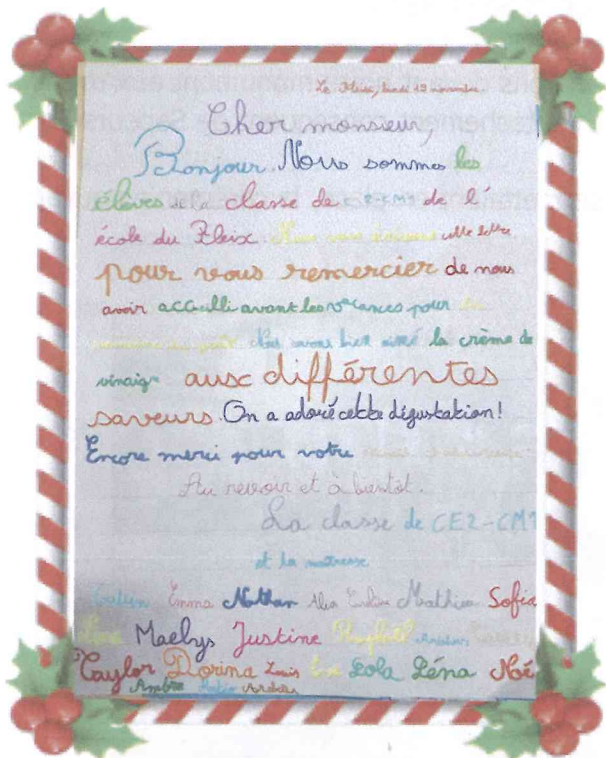


Nous voulions, à l'approche des fêtes de fin d'année, vous souhaiter **un joyeux Noël et tous nos meilleurs vœux** pour la nouvelle année qui arrive à grands pas !



École publique

Pour la semaine du goût, les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont allées au Moulin des Cépages pour découvrir la fabrication des différents produits. Ils ont écrit une lettre de remerciements :



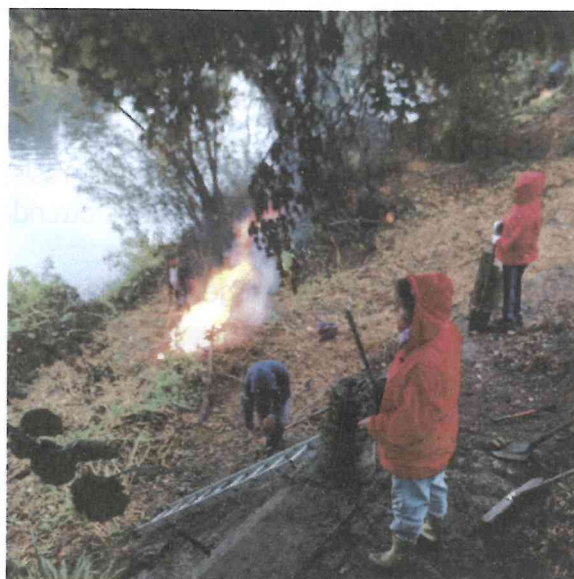
École privée

En cette deuxième période scolaire, les élèves de toutes les sections participent à des ateliers théâtre avec l'actrice professionnelle, Elsa Clavel. Jeux de voix et de mise en scène : chacun apprend à s'exprimer pour entrer dans le jeu.

Pour le temps de Noël, les élèves ont réalisé des objets de décoration et les ont présentés avec succès au marché de Noël du Fleix. Les parents de l'APPEL ont animé le stand. Quant au 15 décembre au soir, les familles et amis se retrouveront pour la fête annuelle de fin d'année autour d'un repas et d'animations surprises présentées par les enfants...mais aussi par les parents !



Journée Citoyenne



Le nettoyage de la descente de l'ancien embarcadère, et des berges proches du Mignon s'est poursuivi en octobre malgré la pluie.

L'année 2018 a rassemblé 53 participants que la municipalité remercie chaleureusement pour cette superbe vue sur la rivière.

Pour 2019, dans la continuité de ces journées, la création d'une association est envisagée. Vous serez informés sur le site internet de la Mairie de la date de l'assemblée générale fondatrice qui aura lieu en février 2019.





COMMEMORATION 1914-1918 100 ANS APRES

Notre section a déposé des gerbes à chaque monument aux morts, en citant le nom des soldats y figurant, dans les communes de Fougueyrolles, Saint-Méard, Monfaucon et Saint-Rémy.

Nous avons rejoint Le Fleix où une messe a été célébrée en notre Église. Après un arrêt pour déposer une gerbe sous la plaque commémorative des résistants, nous arrivons devant notre monument aux morts place de la Mairie. Une foule importante nous attendait ainsi qu'un détachement conséquent de Sapeurs-Pompiers de Sainte Foy La Grande.

Le Lieutenant Farizeau de Bergerac et nos porte-drapeaux se mettaient en place, la cérémonie pouvait commencer.



Nous avons procédé à la remise de médailles par Monsieur le Maire, aux récipiendaires :

- **LEY André** : Croix du Combattant; Médaille Commémorative AFN; Médaille Reconnaissance de la Nation.
- **LEVOYE Vincent** : Croix du Combattant.

Pour terminer cette célébration du centenaire, les enfants des écoles ont chanté La Marseillaise, puis la chorale du Fleix a interprété « Le Soldat » de Florent Pagny.

Nous remercions les représentants des écoles publique et privée du Fleix ainsi que les parents qui accompagnaient leurs enfants. Un grand Bravo à ceux qui ont chanté.

Un vin d'honneur a été offert par la Mairie, suivi d'un repas servi à la Salle des Fêtes pour 120 personnes dans une très bonne ambiance, clôturant ainsi cette journée dédiée à la mémoire.

Les présidents Georges BERNARD et Marcel DELPLACE MELIS.



**C'EST LE PLUS BEL
HOMMAGE RENDU AUX
COMBATTANTS DE
1914-1918**

